

LES ENSEIGNEMENTS DE LA TABLE RONDE THÉMATIQUE N°5

CAYEUX, 3 juin 2010

Ce texte résume les enseignements de la cinquième table ronde qui s'est tenue à Cayeux le 3 juin 2010. Il a été soumis aux commentaires des internautes jusqu'au 25 juin 2010.

La réunion a rassemblé 160 personnes, habitants, élus, institutionnels, marins et associatifs. Elle a intéressé 567 internautes.

Philippe Marzolf, président de la Commission particulière de débat public, présente d'abord la Commission ainsi que les principes et les objectifs du débat dont le thème porte ce soir sur : **l'impact de l'implantation du projet des Deux Côtes sur les paysages, les enjeux pour le tourisme et l'incidence sur les activités de loisirs de la mer.**

La Compagnie du Vent présente son étude sur l'impact visuel du parc. Elle expose que, vue de 14 km, une éolienne de 150m aurait la taille apparente d'une allumette de 1cm tenue à 1m de l'œil. La visibilité varie avec l'orientation des pales au vent, avec l'heure du jour, la couleur de l'arrière-plan, la transparence de l'air et l'agencement du parc... Elle présente des photos-montages du parc vu de Cayeux. Une internaute déplore que cette simulation n'ait pas été faite depuis les falaises du Tréport, à 100m de haut. On demande une simulation de nuit. Le CETMEF qui gère les phares et balises et la DGAC (direction générale de l'aviation civile) précisent les obligations de balisage maritime (feux de portée jaunes de 5 milles au coins du champ et un maximum de 2 milles entre deux éoliennes éclairées sur les côtés) et aéronautique (feux à éclat rouges sur chaque éolienne) de jour et de nuit.

Une première table ronde aborde les conséquences du projet sur les paysages de jour et de nuit, la seconde l'impact sur le tourisme, le trait de côte et les activités de loisirs.

Bent Sorensen, photographe danois, présente quelques unes de ses photos d'éoliennes danoises, de jour et de nuit, de la plage ou des falaises.

Mais le paysage est cher au cœur des habitants et des professionnels du tourisme. Les simulations faites par La Compagnie du Vent sont contestées.

Gérard Bilon, président de l'association Sans OffShore à l'horizon, estime que le vent, fréquent, fait disparaître le brouillard jusqu'à 8 milles des côtes, rendant une grande partie du parc visible 300 jours/an. « Une allumette de 1cm, ce n'est pas grand chose,

mais 140 c'est une boîte d'allumettes ! Ce ne serait plus une mer, mais une usine, un aéroport !».

Pour Pascal Cribier, paysagiste résidant à Varengeville, « la mer est le symbole de la liberté, et tout d'abord celle du regard qui embrasse l'horizon... La mer est le lieu du mouvement. L'immobilité en mer est symbole de problèmes... Dans le mouvement vital et généralisé de la mer, l'éolienne bouge en restant immobile ».

Le président de l'association de défense de la Baie de Somme rappelle combien les éléments paysagers ont été importants pour obtenir le label UNESCO de plus belle baie du monde que la Somme partage avec seulement 30 autres sites. Comment voir encore le rayon vert ? Le soleil se coucher sur la ligne d'horizon ? Il demande qu'on trouve d'autres solutions sans pollution visuelle : déplacer le parc éolien, choisir d'autres types de turbines etc.

« Clairement, casser ainsi le paysage sera irréversible » dit un Varengevillois.

Un acteur du tourisme rappelle que, par beau temps, on voit Berck à 30km, et par très beau temps les falaises du Boulonnais « qu'on ne nous raconte pas d'histoires, on les verra vos éoliennes ». LCV répond qu'elle n'a jamais prétendu le contraire.

Le **trait de côte** picard a beaucoup varié en raison des aménagements portuaires et industriels de Normandie, du dragage du Tréport rejeté en mer qui se dépose face à Cayeux, et de l'exploitation des galets. Aussi un élu cayolais se demande ce que deviendront les sédiments dans 20 ans, après modification de l'ensablement et comment les éoliennes seront recyclées. La Compagnie du Vent estime, sur la base d'études qu'elle a menées, que les processus hydro-sédimentaires littoraux ne seront pas modifiés. Xavier Grioche, de la Fédération Environnement Durable, rappelle que 3 autres opérateurs ont aussi des projets, ce qui fera 300 éoliennes.

Le tourisme fait vivre 1 personne sur 6

Le vice président du Conseil Général de la Somme chargé du tourisme rappelle que c'est parce qu'elle a été protégée que la côte picarde connaît le succès. Le tourisme représente 7% du PIB en France, à la différence du Danemark. C'est l'authenticité du site qui attire 10 millions de touristes sur cette côte qui n'a pas connu la crise en 2008 ni en 2009. Toutefois, il pense que le parc éolien pourrait générer une activité touristique spécifique.

La Compagnie du Vent propose que l'éolien en mer soit le point d'appui vers un nouveau tourisme et rappelle que la taxe doit rapporter 240 millions d'euros sur 30 ans, dont la moitié pour la pêche et la plaisance.

Yves Boinet, habitant d'Ault, met en garde : la chute d'1% du tourisme coûterait plus que ne rapporteraient les éoliennes.

Un habitant de Cayeux reproche à La Compagnie du Vent de ne pas contribuer suffisamment à l'envol économique de la région ni à améliorer le sort des habitants (problème d'érosion maritime par exemple).

La **voile** côtière navigue à moins de 2 milles des côtes mais les **pêcheurs plaisanciers** sont plus inquiets pour les naissains et les flux migratoires de la zone ciblée. Quant à la **voile hauturière**, elle a pour paradis l'axe Dieppe-Boulogne jusqu'alors vierge. Le président du club nautique du Hourdel craint qu'on ajoute « 3kg de réglementations » et qu'on rende plus difficiles d'accès les routes de fuite vers Dieppe ou Le Tréport en cas de mauvais temps.

La responsable d'une agence immobilière déplore les prémices d'une baisse de l'**immobilier** depuis l'annonce du parc éolien : « on n'a pas envie que la mer devienne une zone industrielle ». La Compagnie du Vent avance une étude réalisée aux Etats-Unis qui conclue à l'absence d'impact de champs éoliens terrestres sur l'immobilier.

Mais certains se réjouissent que les éoliennes viennent prendre le relais d'activités en déclin telles que la verrerie ou la pêche ou considèrent qu'intégrer les éoliennes est une question de volontarisme dans la promotion du tourisme. Un habitant de Saint-Valéry préfère les voir groupées au large que saupoudrées sur tout le territoire et les préfère aux immeubles construits sur le littoral mais vides 10 mois sur 12.

Un élu vert européen apporte son soutien au parc mais reproche que les éoliennes soient aux mains des grandes compagnies ; il souhaite un investissement citoyen dans un syndicat mixte interrégional. La Compagnie du Vent se montre ouverte à l'étude de cette proposition.

D'autres contestent chiffres et études, car incompatibles avec ceux des autres projets actuels.

Jean-Mathieu Kolb, de La Compagnie du Vent, souligne qu'il est impossible de présenter des années d'études en 3 minutes mais invite à les consulter sur internet ou au bureau de la CPDP.

Un blogger cayolais considère que le travail de réflexion commence et espère que les élus sauront aider les habitants à choisir quel tourisme ils veulent « Tant qu'on n'y voit pas clair, on refuse ».

Philippe Marzolf clôt le débat en annonçant que la veille de la réunion, le 2 juin, la CNDP, Commission nationale du débat public, a décidé d'appeler l'attention du Ministère de l'Environnement sur l'intérêt qu'il y aurait à organiser, une fois les zones propices définies, un débat public sur les options générales du développement de l'éolien en mer pour chaque façade maritime.